

Affaires de la société

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **87 (1936)**

Heft 9-10

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

- f) Prendre les mesures s'imposant pour favoriser d'une façon durable l'écoulement du bois de feu, du bois de râperie, ainsi que du bois utilisé pour les poteaux et la fabrication des traverses de chemin de fer. S'employer auprès des autorités afin que, lors de l'adjudication, par l'Etat et les communes, des travaux de construction d'édifices publics, il soit utilisé le plus possible de bois. Revision des lois relatives aux constructions, ainsi que des dispositions d'assurances hostiles aux bois. Création d'un service de consultation pour les constructions en bois.
- g) Tendre, en particulier, dans le domaine des nouvelles possibilités d'écoulement, à favoriser l'emploi du bois pour le pavage des routes et la fabrication de l'alcool, ainsi que pour le chauffage à l'aide des nouveaux poêles à bois, et enfin comme carburant pour les moteurs.
- h) Tendre, avant tout, pour assainir la situation de la sylviculture, à un accroissement de la demande de bois, et s'employer, par tous les moyens, en vue de développer l'usage du bois. »

Puissent ceux que cela concerne faire leur possible pour la réalisation de ce programme si raisonnable !

H. B.

AFFAIRES DE LA SOCIÉTÉ.

Réunion annuelle de la Société forestière suisse dans le canton d'Appenzell, Rhodes Extérieures, en août 1936.

Le demi-canton d'Appenzell, Rhodes Extérieures, possède une étendue boisée totale de 6028 ha. De celle-ci, 2 % seulement appartiennent à l'Etat, 25 % aux communes et 73 % aux particuliers. En d'autres termes, la forêt publique y est très faiblement représentée. Aussi bien, peut-on admettre d'emblée que les sujets d'études forestières n'y sont pas particulièrement nombreux.

Ceci étant, on pouvait craindre que la participation à cette réunion ne fût pas très forte. Crainte bien inutile puisque, à en croire la liste des participants, ceux-ci ne furent pas moins de 128. C'est qu'aussi les membres de notre association aiment à se retrouver réunis, à se revoir et à rafraîchir les liens d'amitié qui les unissent. Et puis qui ne sait, chez nous, que l'« Appenzellerland » est un pays plaisant, gai, à la population accueillante !

Le dimanche 16 août, à 17 h., la réunion débute à *Hérisau*, la capitale du demi-canton. Séance administrative — dans la salle du Grand Conseil, aux splendides boiseries et ornée des portraits de plus de 60 landammans — dirigée par le président de la Société, M. *Knobel*, inspecteur forestier cantonal à Schwyz, et au cours de laquelle on entendit trois conférences (MM. *Henne*, *O. Zaugg* et *Inhelder*). Le

compte rendu en paraîtra ici, plus tard, au procès-verbal des deux séances.

Ce premier jour s'acheva par une soirée familière, au jardin du Casino.

L'*assemblée générale* du lundi 17, à l'Hôtel du Lion, commença, suivant la traditionnelle habitude de la Société forestière suisse, à 7 h. du matin. Elle fut ouverte par un discours du président du comité local, M. J. Willi, conseiller d'Etat à Gais, lequel donna un aperçu très clair des conditions forestières des Rhodes Extérieures et, pour finir, souhaita la bienvenue à ses auditeurs.

Jamais, jusqu'ici, les conférences furent aussi nombreuses. Ce fut d'abord le rapport annuel du président M. Nobel, puis les exposés de MM. H. Burger, directeur, le colonel J.-P. Schmid, H.-G. Haug, architecte, lesquels traitent tous des qualités du bois, techniques et esthétiques, ainsi que des possibilités d'augmenter leur utilisation technique.

Donnant suite à une invitation du demi-canton de *Nidwald*, il fut décidé que la réunion de 1937 aurait lieu à Stans et environs.

Au repas de midi, au Storchen, M. G. Altherr, landammann à Speicher, souhaite la bienvenue aux forestiers suisses. Le président Nobel lui répond et lève son verre en l'honneur des Rhodes Extérieures. Pour finir, M. Bruggmann parle au nom de la commune de Hérissau.

L'excursion de l'après-midi du lundi avait comme but la visite, à Stäggelenberg, des forêts du *Waldbauverein Herisau*. Cette association, unique de son espèce en Suisse, a été créée en 1836, à l'instigation du pasteur Ad. Schiess — père du futur chancelier de la Confédération, de ce nom — par des citoyens de Hérissau, soucieux d'augmenter l'étendue du sol boisé, aux environs de cette localité, et d'en améliorer le traitement. Par des achats successifs, le *Waldbauverein* a réussi, au cours des temps, à porter l'étendue de ces boisés à 100 ha.

Il valait la peine de fêter le centenaire de la création d'une association aussi éminemment utile. Ses dirigeants ont eu l'excellente idée de publier, à cette occasion, une brochure de 40 pages, rédigée par MM. E. Steinmann et F. Hüberli : *Hundert Jahre Waldbauverein Herisau, 1936*. La place nous manque ici pour la résumer; il vaudra la peine d'y revenir prochainement.

La célébration du centenaire eut lieu, aux abords d'une partie du domaine boisé, sur un emplacement surélevé, d'où l'œil plonge sur un admirable paysage, bordé sur un des côtés par la haute chaîne qui culmine au Säntis. Coup d'œil magnifique ! C'est là, tout en se régalant d'une collation, que les participants eurent le plaisir d'entendre, d'abord une orientation de M. Hohl, inspecteur forestier cantonal, puis M. W. Ackermann, conseiller aux Etats, à Hérissau, saluer éloquemment les forestiers suisses et récapituler brièvement l'histoire du *Waldbauverein*. Discours de belle tenue, impressionnant, émotionnant même, et qui récolta les plus chaleureux applaudissements.

M. le président Nobel remercie et ne manque pas de relever l'im-

portance de cette entreprise, aux modestes débuts, dont le travail de pionnier a produit des fruits qui nous remplissent d'admiration. Au nom de la Société forestière suisse, il remet, aux représentants du Waldbauverein, une belle channe en argent, avec dédicace. Au nom de ces derniers remercient : MM. *J. Signer*, leur président, et *Frehner*, président de la commission forestière d'Hérisau.

Ce fut une belle manifestation, dont les participants garderont un vivant souvenir.

La soirée familière, à l'« Hôtel des trois Rois », donna l'occasion de jouir de quelques joyeuses productions musicales du cru, données par un chœur mixte et un orchestre locaux.

Mardi 18 août. Partis à 7.15 h. de Hérisau, en autocar, les congressistes se rendent, par Urnäsch, à *Teufen*. De là, ils parcourent quelques parcelles boisées privées, dans lesquelles l'épicéa prédomine fortement. La commune de Teufen nous fait la surprise d'offrir une collation, à Waldegg, d'où la vue s'étend au loin sur une campagne délicieusement verte, où alternent harmonieusement prés et bois. Ce fut ensuite un arrêt dans une pessière, provenant de plantation, appartenant à Teufen; elle provoqua quelques intéressantes réflexions et comparaisons, en particulier avec les opulentes futaies jardinées mélangées de l'Emmental bernois.

Au repas de midi, à *Heiden*, au Freihof, nombreux furent les discours. M. *Willi*, conseiller d'Etat, remercie le comité local et plus particulièrement M. Hohl, qui en fut la cheville ouvrière. Les six autres orateurs (MM. *M. Oechslin*, *Bauer*, *H. Ziegler*, *E. Remy*, *E. Pedotti* et *D. Vital*) s'associèrent, soit en allemand, soit en français, en italien, ou encore en romanche, à l'expression de ces remerciements.

C'était la fin officielle de la réunion. Après quoi, les cars ramènèrent les congressistes à Hérisau, par Trogen, Gais, Appenzell et Urnäsch. Délicieuse randonnée, favorisée par un très beau temps, au travers des vertes campagnes et des idylliques villages de ce beau pays d'Appenzell ! Et ce fut la première dislocation du gros des participants.

Pour l'*excursion supplémentaire*, au sommet du Säntis (2505 m d'altitude), le mercredi 19 août, s'étaient annoncés pas moins de 45 amateurs. Rien d'étonnant à ce que ceux-ci fussent si nombreux, quand on songe à l'agrément d'escalader, par le téléphérique nouvellement installé, les 1100 derniers mètres de la fière cime, en onze minutes. Et quand on songe au panorama grandiose dont on peut se régaler du haut de cet admirable belvédère, le plus septentrional de la chaîne suisse des Alpes. Les participants eurent cette chance d'atterrir sur la cime par un clair soleil et de pouvoir jouir pleinement des beautés dont on peut se délecter là-haut.

C'était la fin de la réunion.

Tous ceux qui y ont pris part garderont un vivant souvenir de cette rencontre si réussie. Ils remercient chaleureusement tous ceux

qui ont contribué à la préparer, les membres du comité local et, parmi ceux-ci, tout particulièrement M. *Hohl*, l'aimable inspecteur cantonal des forêts des Rhodes Extérieures. *H. Badoux.*

Rapport annuel du comité permanent pour 1935/36,

présenté par son président, M. *K. Knobel*, inspecteur forestier cantonal à Schwyz, à l'assemblée générale d'Hérisau, le 17 août 1936.

Messieurs,

Ainsi que le prescrit l'art. 11 des statuts de notre Société, j'ai l'honneur de vous présenter, au nom du comité permanent, le rapport sur l'activité de ce dernier durant l'exercice écoulé.

Ce m'est un plaisir spécial de pouvoir débiter par la réconfortante constatation que, malgré la dureté des temps, le nombre de nos sociétaires a augmenté de 24 et atteint le chiffre de 525 (9 membres d'honneur et 516 membres ordinaires, dont 9 à l'étranger). Les conditions défavorables du change ont provoqué une faible régression de membres domiciliés à l'étranger.

Voilà longtemps déjà que la Société forestière suisse cherche à intensifier son action par une augmentation du nombre de ses membres. Aussi, le résultat atteint à ce sujet peut-il être considéré comme satisfaisant, puisque le nombre de ceux-ci n'était, il y a dix ans (1^{er} juin 1927), que de 367. Il convient, à cet égard, de remarquer que, durant l'exercice écoulé, il a été organisé une propagande intensive dans les cantons de Zurich et de Soleure; dans le premier, l'augmentation s'est élevée à 20, dans le second à 10. De tels résultats sont bien propres à engager les sociétaires d'autres cantons à suivre cet exemple.

Les décès ont été exceptionnellement nombreux parmi nos sociétaires, dont pas moins de 10 nous ont été repris.

A Nancy est mort le 5 août 1935, âgé de 70 ans, notre membre d'honneur M. le Dr *Huffel*, qui enseigna pendant de nombreuses années à l'école forestière du dit lieu. Le défunt a déployé une remarquable activité littéraire, dans plusieurs domaines, grâce à laquelle il avait acquis, en Suisse aussi, une grande notoriété. La Société forestière suisse, en reconnaissance de ses services dans l'économie forestière, lui avait décerné le titre de membre d'honneur.

Avec l'inspecteur forestier d'arrondissement *Daniel Krättli*, décédé à Davos le 9 août 1935, a disparu une figure forestière marquante, un homme franc et au caractère indépendant. Ayant commencé assez tard sa carrière forestière, il fut d'abord inspecteur forestier de la commune de Zernez, puis inspecteur forestier d'arrondissement à Thusis; administrateur, durant 3 ans, des forêts de la ville de Coire et, enfin, de 1893 à 1922, inspecteur forestier de l'arrondissement du Prätigau. Pendant 40 ans, Krättli s'est, dans des conditions souvent

difficiles, dévoué pour sa chère forêt grisonne. Et si, parfois, il a fait montre de vues qui ne concordaient pas avec les « officielles », il n'en reste pas moins que les forêts dont il eut la garde ont progressé largement. M. Krättli a atteint le bel âge de 86 ans et eut le bonheur de jouir d'une heureuse vieillesse.

De Zurich nous est parvenu, le 12 août 1935, la triste nouvelle du décès du professeur *K. Zwicky*, emporté par une pneumonie, à l'âge de 72 ans; il avait pris sa retraite le 1^{er} octobre 1933. Originaire de Mollis, dans le canton de Glaris, le défunt eut une carrière extraordinairement rapide. Il décroche, à 23 ans, le diplôme d'ingénieur civil à l'Ecole polytechnique et en automne 1888, âgé de 25 ans, il y est appelé en qualité de professeur, d'abord dans la division, nouvellement créée, des ingénieurs ruraux; plus tard, il enseigne l'arpentage, le dessin et la construction des routes, à la division forestière. La plupart des sylviculteurs suisses, en activité aujourd'hui, doivent à son enseignement leurs connaissances dans ce domaine. Exigeant toujours une grande exactitude et un travail soigné, il a contribué de façon efficace à donner un heureux développement à la construction des chemins forestiers. Homme de caractère droit et ouvert, M. le professeur Zwicky était la bonté même. Les beaux côtés de son caractère apparaissaient tout particulièrement dans ses cours d'arpentage sur le terrain, où se nouaient, entre professeur et étudiants, des relations d'amitié pour toute la vie.

L'inspecteur forestier *Georges Steinegger*, à Schaffhouse, nous fut repris, le 25 août 1935, à l'âge de 84 ans. Ayant terminé brillamment ses études en 1872, il est occupé d'abord dans les cantons de Zurich et de St-Gall, à des travaux d'arpentage et de défense contre torrents. En 1877, le gouvernement de Schaffhouse le nomme en qualité de Forstmeister. Introduction de la régénération naturelle, conversion du taillis composé en haute futaie, établissement d'un réseau rationnel de chemins forestiers, puis d'instructions pour l'élaboration de plans d'aménagement, ou encore de la loi cantonale sur les forêts de 1914 : tels furent les différents points de son programme d'activité, durant 50 ans, dans l'administration forestière schaffhouseoise. A côté de son travail forestier, il sut participer activement à la vie publique. Il a rendu de précieux services à notre Société, pendant de nombreuses années, en qualité de caissier, ce pourquoi elle lui conféra le titre de membre d'honneur. Et, comme vous l'avez appris, il a bien voulu témoigner son attachement à notre Société en prévoyant, dans son testament, un legs en faveur du fonds Morsier. Ce qui montre bien la grosse importance qu'il attachait au développement ininterrompu du sylviculteur.

Le 19 décembre 1935 est mort, à Uznach, le forestier d'arrondissement retraité *Johann Hersche*. Originaire de la commune d'Appenzell, il était né en 1859. Diplômé de l'école forestière fédérale en 1880, il fut d'abord, pendant une courte période, occupé dans le can-

ton d'Appenzell, Rhodes extérieures. Puis il passe au service du canton de St-Gall, à titre définitif. D'abord inspecteur forestier d'arrondissement à Mels, il obtient peu après l'arrondissement du Toggenburg, avec siège à Uznach, qui lui devint comme une seconde patrie. Le défunt a déployé dans cette région une magnifique activité, non seulement au service de la forêt, mais dans plusieurs domaines de la vie publique. Il fit partie de la municipalité d'Uznach, fut député au Grand Conseil et membre de la commission d'impôt. Il fit preuve aussi d'un zèle particulier pour les questions piscicoles. Dans toutes ces branches d'activité, il a montré des qualités personnelles exceptionnelles. Avec Hersche a disparu un confrère loyal et cultivé, un homme de beau caractère.

Le 7 février 1936 fut incinéré, à Bulach, M. *Meyer-Rusca*, ancien député au Grand Conseil et conseiller bancaire, le senior de la Société forestière suisse. Ce commerçant exerça son activité, durant plus de 50 ans, dans le domaine de l'industrie de la soie en particulier. Mais il s'intéressa vivement à la forêt suisse et aux différentes organisations forestières. Il fut, jusqu'il y a peu, un des participants les plus réguliers des réunions de notre Société et prit souvent part à ses discussions. Membre du comité directeur de l'Association forestière suisse, il assista encore, à l'âge de 85 ans, à la séance du 30 novembre dernier et y demanda la parole. Il conserva jusqu'à sa fin une extraordinaire clarté d'esprit et une belle vigueur corporelle.

Un jour plus tard, soit le 8 février 1936, à Bellinzone, on porta en terre la dépouille terrestre d'*Emilio Boller*, ancien inspecteur forestier d'arrondissement. Né à Uster, il fit ses études professionnelles à l'école forestière de Zurich et décrocha, en outre, le diplôme de géomètre concordataire. Il ne s'adonna que peu de temps aux travaux du géomètre. En 1889, le gouvernement du Tessin lui confie les fonctions d'inspecteur du 2^{me} arrondissement; en 1913 il passe au 3^{me}. Le défunt s'est adonné activement à des travaux relevant de l'économie pastorale, spécialement dans son premier poste. Tous portent le sceau d'un grand savoir et d'un esprit étendu. Il atteignit l'âge de 76 ans.

Avec l'ancien inspecteur forestier *Hans von Mülinen* a disparu un des derniers sylviculteurs suisses ayant fait des études forestières complètes en Allemagne. Après avoir obtenu le brevet cantonal bernois d'expert forestier, v. Mülinen s'occupe durant trois ans de travaux d'aménagement, après quoi on lui confie l'administration des forêts de l'hôpital, puis celles de la Bourgeoisie de la ville de Berne. Trente-sept ans durant, il s'acquitta de ces importantes fonctions de façon exemplaire. C'est à son initiative que l'on doit la création de caisses de retraite et d'assurance contre les accidents, en faveur du personnel ouvrier des deux administrations en cause. Né le 8 mars 1858, von Mülinen mourut le 4 avril 1936.

Le 11 mai 1936, à l'infirmerie du Sentier (Vallée de Joux), est mort l'inspecteur forestier *Albert Pillichody*, après quatre jours de maladie.

Né en 1868 à Worb, près de Berne, il était entré en 1889 à la division forestière de l'Ecole polytechnique. Ayant fait son stage forestier à Couvet, il fut, peu après son achèvement, mis à la tête du 5^{me} arrondissement forestier neuchâtelois. N'ayant pas tardé à se faire remarquer, grâce à ses qualités exceptionnelles de praticien, il fut choisi en 1905, par l'inspecteur forestier général Coaz, comme inspecteur forestier fédéral pour la Suisse romande et le Tessin. Mais, à la longue, ce poste ne lui convint plus. Au bout de 12 ans, il prit celui, nouvellement créé, d'administrateur forestier du domaine boisé (2500 ha) des communes du Chenit et de Morges, dans la Vallée de Joux. Il s'intéressa particulièrement à l'amélioration du réseau des dévestitures de cette vaste étendue et y fit construire pas moins de 50 km de chemins nouveaux. Idéaliste au cœur chaud, Pillichody était foncièrement bon et sut faire, discrètement, beaucoup de bien autour de lui. Son départ est une grosse perte pour nos deux périodiques, pour le *Journal* surtout, car le défunt, qui a beaucoup publié et avait une plume spirituelle, a toujours eu le courage de dire son opinion avec la plus entière franchise.

Nous avons, enfin, à déplorer le décès d'un deuxième forestier vaudois. Le 16 mai 1936, est mort à Vevey, au retour d'une tournée forestière, *Henri Golay*, inspecteur forestier, à l'âge de 65 ans. Il avait étudié à l'école forestière fédérale de 1892 à 1895, et pratiqué sa profession exclusivement dans son canton d'origine. Placé à la tête de plusieurs arrondissements forestiers vaudois, il eut à s'occuper spécialement de travaux de reboisement et de défense contre torrents et avalanches. La dernière année de sa carrière active fut assombrie par les suites de terribles coups de vent, qui mirent à mal plusieurs des plus belles forêts de son arrondissement, cela peu avant le moment où il allait — sa mise à la retraite avait été fixée au 1^{er} juillet 1936 — pouvoir jouir d'un repos gagné par 38 ans de service actif.

Je vous prie, Messieurs, de bien vouloir vous lever de vos sièges pour honorer la mémoire de nos chers disparus.

Messieurs ! Notre comité a liquidé les affaires courantes de l'exercice écoulé au cours de quatre séances, dont le programme était surabondant. Plusieurs questions furent, au reste, liquidées par voie de circulaires. Voici, brièvement résumées, les questions dont le comité eut à s'occuper.

Rappelons d'abord que la constitution du comité, élu à la dernière assemblée générale de Coire, pour 1935—1938, vous a été communiquée dans nos deux périodiques.

Vous avez adopté, hier déjà, les divers comptes de l'exercice 1935/1936. Qu'il me soit permis de vous donner, ici aussi, une courte orientation à leur sujet. L'exercice boucle, malgré la réduction de plusieurs recettes, par un boni de 149 fr. (recettes : 22.009 fr.; dépenses : 21.860 fr.). Excédent de recettes modeste, sans doute, mais réjouissant toutefois, si l'on considère la dureté des temps actuels ! Au chapitre

des recettes, l'augmentation du nombre des sociétaires et des abonnés se traduit par une plus-value de 491 fr., par rapport aux chiffres du budget. Les dépenses ne s'écartent sensiblement des chiffres prévus au budget que pour le poste « périodiques ». Toutefois, l'excédent de dépenses à la *Zeitschrift* est contrebalancé par une réduction presque équivalente de celles du *Journal*. Le budget pour 1936/1937, établi avec grande prudence, prévoit un excédent de dépenses de 300 fr. C'est là une indication dont il faudra tenir compte, lors de décisions relatives à de nouvelles dépenses.

La *fortune* de notre Société, au 30 juin 1936, s'élevait à 10.388 fr. Qu'il nous soit permis de saisir cette occasion pour remercier la Confédération, en particulier son représentant ici, M. l'inspecteur général Petitmermet, du versement de la subvention dont elle veut bien nous gratifier.

(A suivre.)

COMMUNICATIONS.

L'abatage d'un gros sapin.

Il y a quelque temps déjà, un grand et magnifique sapin blanc a été abattu dans une forêt privée du territoire de Travers (Neuchâtel). Cet arbre avait atteint des dimensions qui, jointes à un port majestueux, l'avaient dès longtemps signalé à la curiosité des amis de la nature. Mais c'est plutôt sur l'opération proprement dite de l'abatage que je voudrais attirer l'attention des lecteurs de ce journal.

Grâce à une photographie prise au bon moment, on se rend compte que la base du fût a été tout d'abord convenablement « arrondie », de façon à lui donner une forme cylindrique. En ce faisant, on plaçait la tige en équilibre sur son pied, après avoir supprimé les attaches devenues inutiles (les empattements des racines). Du côté droit, le tronc est magnifiquement « paré »; du côté gauche, le parement est légèrement rentrant, ce qui peut être critiqué, mais il faut ici tenir compte des dimensions extraordinaires de cet arbre, qui nécessitaient l'emploi d'une scie spéciale. Reste à pratiquer l'entaille, qui marquera la direction de chute, et le coup de scie libérateur au sujet duquel le sympathique trio de bûcherons, qu'on voit sur la photographie, n'a pas l'air de se faire beaucoup de souci ! En effet, après des heures d'un travail propre et adroit, le bon géant, secoué de trépidations convulsives, s'est docilement couché à la place qui lui avait été assignée. Un bruit sourd, accompagné du crépitement produit par l'écrasement partiel d'un houppier ample et élastique, a marqué la fin de ce roi de la forêt. Pour le descendre à la vallée, il fallut, en raison de son poids, de ses dimensions et de la déclivité du terrain, le dépecer en courtes billes qui trouvèrent leur utilité, qui chez le menuisier ou l'ébéniste (car les billes inférieures étaient de fort belle qualité), qui chez le charpentier. On éprouve toujours un peu de mélan-